

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
17 juin 1999  
Français  
Original: anglais

**Session de fond de 1999**

Genève, 5-30 juillet 1999

Point 14 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme :  
promotion de la femme****Lettre datée du 17 juin 1999, adressée au Président  
du Conseil économique et social par la Présidente par intérim  
de la Commission de la condition de la femme constituée  
en comité préparatoire de la session extraordinaire  
de l'Assemblée générale intitulée «Les femmes en l'an 2000 :  
égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle»**

Vous vous souviendrez que l'Assemblée générale, dans ses résolutions 52/100 du 12 décembre 1997 et 52/231 du 4 juin 1998, a décidé d'organiser en l'an 2000 une session extraordinaire en vue d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme et l'application du Programme d'action adopté par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, et d'examiner les nouvelles mesures et initiatives à prendre. Elle a également décidé que la Commission de la condition de la femme exercerait les fonctions de comité préparatoire de la session extraordinaire et que la participation à ses travaux serait ouverte à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et membres des institutions spécialisées, conformément à la pratique établie de l'Assemblée.

À sa deuxième session, le 15 mars 1999, le comité préparatoire, élargi à tous les États Membres, a élu les membres de son bureau, Mme Irma Engelbrecht (Afrique du Sud) étant élue Présidente. Toujours en mars, Mme Engelbrecht a présidé la deuxième session du comité préparatoire, dont le rapport sera présenté en juillet au Conseil économique et social à sa session de fond de 1999.

Dans le cadre de sa planification prévisionnelle, le Bureau du comité préparatoire a décidé de tenir des consultations informelles pendant la semaine du 14 juin afin d'examiner les résultats proposés pour la session extraordinaire, notamment la question de l'élaboration éventuelle d'une déclaration politique.

\* E/1999/100 et Add.1.

Le vendredi 11 juin 1999, le Gouvernement sud-africain a informé le Secrétaire général que Mme Engelbrecht n'était plus en mesure d'exercer ses fonctions de présidente.

Le Bureau du comité préparatoire s'est réuni le lundi 14 juin et a décidé qu'il était indispensable de maintenir son programme de consultations informelles pendant la semaine, même en l'absence de sa présidente. Il m'a chargée, en qualité de Vice-Présidente du comité préparatoire, d'assurer la présidence par intérim de ces consultations. Dans le même temps, il a jugé important d'élire une nouvelle présidente dès que possible, sans attendre la session finale du comité préparatoire en mars 2000, puisque la session extraordinaire devait se tenir du 5 au 9 juin 2000.

Aussi, le Bureau m'a-t-il priée de demander au Conseil économique et social d'autoriser le comité préparatoire à tenir une session formelle d'une journée pendant la semaine du 28 juin 1999, à la seule fin d'élire une nouvelle présidente ainsi que deux vice-présidentes originaires du groupe des États d'Asie.

Je vous serais donc reconnaissante de bien vouloir transmettre cette requête au Bureau du Conseil économique et social lorsqu'il se réunira le vendredi 18 juin, pour qu'elle puisse être approuvée par le Conseil lors de sa réunion du 23 juin. Si le Conseil accepte la tenue de cette brève réunion, le comité préparatoire pourra poursuivre son programme de consultations informelles et faire progresser les négociations devant se conclure en mars 2000 sur les documents politiques finals qui seront soumis à la session extraordinaire.

La Présidente par intérim de la Commission de la condition  
de la femme constituée en comité préparatoire de la session  
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée  
«Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,  
développement et paix pour le XXIe siècle»  
(Signé) Patricia **Flor**